



Orientations de travail 2018

ACTIONS DE QUALIFICATION ET DE MISE EN RESEAUX D'ACTEURS

- | | |
|--|----|
| 1. Gouvernance, pilotage la politique de la ville et observation territoriale | 3 |
| 2. Participation des habitants et soutien au développement des conseils citoyens | 5 |
| 3. Habitat, renouvellement urbain, et cadre de vie | 7 |
| 4. Développement économique, emploi et insertion | 10 |
| 5. Éducation, jeunesse et prévention | 13 |
| 6. Égalité, accès aux droits, santé, lutte contre les discriminations et citoyenneté | 14 |

AUTRES ACTIVITÉS DU CENTRE DE RESSOURCES 18

- | | |
|--|----|
| 1. Les missions d'accompagnement et d'appui aux réseaux locaux | 18 |
| 2. La contribution à des instances régionales et nationales | 20 |
| 3. Le recensement et la diffusion des ressources et l'animation de l'information | 21 |
| 4. Publications | 22 |

Enjeux et axes du programme de travail

2017 fut une année particulière de transition pour la politique de la ville en général et pour les missions des Centres de ressources tels que Profession Banlieue en particulier. Outre la mise en place effective du cadre général de référence construit avec le CGET et qui spécifie les missions socles et un certain nombre d'attente tant en termes de contenus que de méthode, c'est un contexte général lié aux élections présidentielles et législatives et à l'installation du nouveau gouvernement qui ont conduit à poser de nouveaux enjeux de fond induisant une attente des acteurs de la politique de la ville en termes d'accompagnement et d'appréhension des nouvelles perspectives. Plus concrètement, le nouveau gouvernement vient de tracer les grandes lignes de ses orientations dans les différents domaines concernés par la politique de la ville : éducation prioritaire avec le dédoublement des classes de CP dans les REP, la mise en œuvre de la police de sécurité du quotidien, la volonté de renforcer les moyens pour la rénovation urbaine et la construction de logements sociaux, la mise en œuvre des emplois francs, les objectifs de développement des maisons de santé et de l'accès aux services, etc... C'est aussi une nouvelle étape de l'évolution de la gouvernance territoriale qui se préfigure avec les grands axes posés par le chef de l'Etat et le premier ministre. Les conclusions de la conférence nationale des territoires et de la conférence du Grand Paris pourraient modifier dès 2018 les modalités de mise en œuvre et de financement de l'action publique en général, les rapports entre les collectivités et l'Etat, l'articulation et la répartition des compétences entre les différentes échelles de gouvernance, en particulier en Ile-de-France avec le sujet de la métropole du Grand Paris.

Cela devrait forcément influencer le pilotage de la politique de la ville, et plus largement la gestion des grands enjeux de solidarité et d'équilibres territoriaux, les transferts de ressources et les capacités de mutualisation, les leviers de mobilisation du droit commun et de conduite de stratégies de développement cohérentes, articulées et intégrées aux différentes échelles de territoire. Par ailleurs, un Comité interministériel des villes (Civ) prévu au printemps 2018, devrait préciser lors de la présentation du « plan de mobilisation général » en faveur des quartiers, les concertations et les grandes orientations énoncées. Un travail d'échange et d'analyse pour en saisir les conséquences et la déclinaison locale sera en ce sens nécessaire.

C'est dans ce contexte que nous arrivons à mi-parcours des contrats de ville établis sur la base des objectifs de la réforme Lamy de 2014 (cohérence intercommunale et adossement au projet de territoire, meilleure articulation des trois volets et mobilisation du droit commun, etc...), avec la figure imposée de l'évaluation et de la mise en œuvre d'un pacte de solidarité financier et fiscal. Autant d'aspects qui appellent à une démarche d'accompagnement de l'ensemble des acteurs, élus des collectivités, professionnels, et habitants via les Conseils citoyens ou les associations partenaires, pour favoriser la maîtrise des procédures, le dialogue entre les acteurs locaux et l'Etat, mais aussi pour mieux mesurer et comprendre les dynamiques d'évolution du territoire, les effets des politiques menées, et les diverses résistances ou difficultés rencontrées, dans une perspective de réajustement de la stratégie (notamment par les clauses de revoyure). C'est l'occasion de coupler ce travail à un regard plus rétrospectif sur les apports de la politique de la ville et les transformations des quartiers, 40 ans après l'émergence de la politique de la ville. Un peu moins de deux ans après la mise en œuvre effective des conseils citoyens, il s'agit aussi de faire en sorte, outre l'accompagnement pour le renfort de leurs compétences et opérationnalité, et la stabilisation de leur fonctionnement, qu'ils soient mieux associés à ces démarches de redéfinition et de bilan intermédiaire.

Plusieurs grands projets structurants aussi, entrent dans une phase d'opérationnalisation à l'instar de certaines lignes du Grand Paris Express, des Jeux Olympiques de 2024 et de plusieurs grands autres équipements. Les enjeux en termes de retombées économiques, sociales, d'équilibres territoriaux, d'inclusion et de participation des habitants sont nombreux et mériteront d'être analysés en commun. Ce sera aussi l'occasion de contribuer à renforcer la mobilisation des acteurs.

Face à ces enjeux essentiels pour la cohésion sociale des territoires, les axes de travail de Profession Banlieue pour 2018 couvrent toujours l'ensemble des problématiques du développement social, économique et urbain des quartiers, avec quelques inflexions néanmoins, liées aux nouvelles priorités annoncées. Un effort sera déployé pour renforcer l'offre d'accompagnement sur les volets urbain et économique, en appui sur une réorganisation de l'équipe. Profession Banlieue poursuivra ses efforts pour renforcer ses actions de qualification in situ, à travers notamment des visites sur site couplées à des ateliers, afin d'articuler encore plus étroitement les réflexions sur le sens de l'action et celles relatives à leur mise en œuvre opérationnelle. Enfin, une réflexion plus large sur les modalités de diffusion et d'animation de l'information et capitalisation amorcée en 2017, sera poursuivie, en appui sur la refonte du site internet et le développement de newsletters.

1. Gouvernance, pilotage de la politique de la ville et observation territoriale

1.1 - APPUI À L'INGÉNIERIE LOCALE

A1 - Réunions dédiées aux « équipes politique de la ville »

A raison d'une séance d'une demi journée tous les deux mois et demi (5 / an), auxquelles s'ajouteront des temps spécifiques sur l'évaluation

Ces réunions regroupent les équipes politiques de la ville, afin de permettre un échange de connaissances, de savoir-faire, de débattre sur les contextes et d'animer au mieux le réseau. Elles permettent en particulier de suivre et d'analyser en commun l'actualité de la politique de la ville au niveau national et dans le territoire, les problématiques d'ingénierie et de pilotage, et le processus de programmation. Profession Banlieue propose cette année de renforcer l'accompagnement sur des aspects de procédure et de pilotage administratif et institutionnel, et sur des enjeux thématiques sous la forme de mini séminaire, en faisant intervenir en deuxième partie de réunion des intervenants extérieurs (représentants institutionnels concernés, ou experts) sur un sujet précis. Dans cette optique, un travail sera poursuivi en particulier sur :

- La mise en œuvre des démarches d'évaluation et de bilan des contrats de ville et du NPNRU,
- Les méthodes d'analyse et la disponibilité des indicateurs et données relatives aux territoires - en partenariat avec l'Onpv, l'Iau-IdF et l'Insee / poursuite d'analyses partagées des éléments de l'Atlas des quartiers
- Les enjeux et modalités d'implication et de mobilisation des conseillers citoyens et des acteurs locaux dans les démarches d'évaluation

Par ailleurs, le cadre de ces réunions pourra servir d'appui à la tenue du groupe de suivi et d'animation territoriale en lien avec la Ddcs sur le mode de celui conduit en 2015.

A2 - Réunions dédiées aux équipes « programme de réussite éducative »

À raison d'une demi journée tous les 2 mois et demi (5 sur l'année scolaire)

Suite au groupe de travail mené en 2017, les coordonnateurs Pre ont exprimé le besoin de pouvoir se retrouver à échéances régulières pour échanger tant sur les questions de fond des enjeux éducatifs, que ceux de méthodes, de moyens et de pilotage. Il est donc proposé sur le mode des réunions dédiées aux équipes politique de la ville, des séances d'une demi-journée tous les 2 mois et demi sur la saison scolaire. Outre le suivi et les échanges réguliers souhaités pour appréhender ensemble leurs problématiques de fonctionnement et les différents aspects de mise en œuvre et de procédures, plusieurs sujets seront en particulier abordés au fil des séances :

- le positionnement du Pre dans le volet éducatif du contrat de ville et les articulations avec les différents dispositifs et outils de pilotage des politiques éducatives et/ou visant à la réussite éducative et à l'accompagnement scolaire (Clas, parentalité, Pedt, etc...)
- la mobilisation du droit commun, des ressources locales et l'offre spécifique d'activité du PRE
- les cofinancements (Caf, Conseil départemental, dispositifs parentalité, etc..)
- l'animation des démarches Pre, les synergies et mutualisations possibles à l'échelon intercommunal des Ept
- l'évaluation, les outils de pilotage et de suivi des bénéficiaires

Il sera proposé d'inviter sur certaines séances d'autres professionnels en charge de tel ou tel dispositif cité ci-dessus afin de décrypter les problématiques de gouvernance et d'articulation (En l'occurrence les services du Conseil départemental, de l'Education nationale, etc..).

1.2 - ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE ET PILOTAGE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

A3 - Quelles conséquences de l'intégration intercommunale et de la mise en place des EPT sur la gouvernance de la P.V : Trois ans après la mise en œuvre des principaux objectifs de la Loi Lamy (solidarité territoriale, mobilisation du droit commun, articulation des trois volets) - quelles perspectives au regard du nouveau contexte d'évolution de la Métropole du Grand Paris et plus largement de la gouvernance territoriale.

Rencontre métropolitaine

Cible : chefs de projets Rénovation urbaine et Politique de la Ville, élus, Dgs Dga, des Ept, des communes, du département et à l'échelon de la Métropole (Ouvert aux autres EPT de la métropole du Grand Paris)

Partenaires et experts : Adcf et Forum Grand Paris

- Etat des lieux des stratégies de pilotage de la politique de la ville à l'échelon des EPT - analyse comparée des transferts de compétences et de moyens ainsi que des modalités de coopération entre les collectivités (organisation des moyens d'ingénierie et de pilotage, coopération et approches intégrées, mutualisation et solidarités financières, portage politique des thématiques)
- Au regard de ce qui ressortira de la *Conférence nationale des territoires* et de la *Conférence territoriale du Grand Paris*, quelle place et quels moyens pour la politique de la ville? Quelles marges de manœuvre pour les villes et les EPT en fonction de l'évolution de la répartition des compétences et des ressources financières des collectivités? Quelles convergences et divergences des « cartes institutionnelles » en vue d'une meilleure mobilisation du droit commun (circonscription de police, académique, périmètres divers).

1.3 - APPUI AUX STRATÉGIES TERRITORIALES

A4 - Dynamiques territoriales, cohésion sociale et grands projets urbains structurants en Seine-Saint-Denis : Une ville Publique, une ville pour tous ?

Après-midi

Le Grand Paris Express, les Npnr, les grands projets urbains et d'infrastructures prévus dans le cadre des Jeux Olympiques ou programmés auparavant déjà, sont à la fois des opportunités et des démarches de restructurations urbaines qui visent à requalifier le territoire et contribuer à son développement. Cependant ils comportent aussi des risques de nouvelles fractures, de recréer des erreurs du passé par une « planification d'en haut » qui ne tient pas compte suffisamment d'effets contreproductifs sur le plan local ou d'attentes différentes de la population habitante:

Quelles concertations, arbitrages et prise en compte équilibrée des attentes et enjeux contradictoires et/ou concomitants? Quelles capacités des habitants et citoyens à se réapproprier les projets, à s'y opposer, à lutter contre des projets urbains qui ne répondent pas à l'enjeu d'« une ville pour tous » ?

Collaborations pressenties : Hacène Belmessous - Recherche action « La Ville publique, la ville pour tous »); MétroPop ; collectifs d'usagers ou d'habitants

A5 - Inégalités sociales et territoriales : réalités sociales, urbaines, économiques de la SSD et de ses territoires en PV

Rencontre

Quelles évolutions des inégalités et de la situation des quartiers dans le contexte francilien ; Atouts et faiblesses, potentiels et représentations de la Seine-Saint-Denis.

Au regard des spécificités sociales et urbaines de ce territoire, du cumul des difficultés qu'il rencontre ainsi que des nombreuses ressources dont il dispose, peut-on considérer que les politiques publiques qui y sont menées sont adaptées à la situation ?

Dans cette optique, il est souhaité réunir différents acteurs publics et privés de la Seine-Saint-Denis pour tenter de mieux montrer la richesse et la diversité d'un département qui semble de moins en moins être un bloc homogène, d'objectiver un certain nombre d'inégalités (en matière d'éducation, de logement, d'équipement), de pointer les dynamiques et, *in fine*, de produire une connaissance susceptible d'orienter les politiques publiques.

Cette rencontre alternerait successivement entre des portraits des réalités du département, des éléments quantitatifs sur la situation dans les principaux domaines, des analyses des politiques publiques afférentes et des synthèses argumentées.

- Dynamiques sociodémographiques
- Évolutions des indicateurs socio-économiques et urbains comparativement au reste de l'Île-de-France et France métropolitaine dans les grands domaines clés : santé, éducation, logement social, emploi. Présentation de diverses études thématiques récentes (Mutualité française pour la santé, Secours Catholique...)

Partenaires et experts pressentis : l'au Île-de-France, Secours Catholique, Ars Île-de-France et délégation départementale 93, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, ...

A6 – 40 ans de la politique de la ville, quel regard rétrospectif sur l'évolution des quartiers et l'impact de la politique de la ville ?

Rencontre (soirée débat)

Quelles idées reçues, quelles images et représentations de la Seine-Saint-Denis avec un focus sur la jeunesse ? Un temps d'interpellation, de valorisation d'acteurs, de projets, de parcours – Événement à l'occasion des 40 ans de la politique de la ville en Seine-Saint-Denis et en partenariat avec le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis dans le cadre de la semaine de la jeunesse prévue en mai, ainsi qu'avec des médias citoyens et de proximité (Bondy Blog, association du Média Lab, etc..)

2. Participation des habitants et soutien au développement des Conseils citoyens

A7 - Soutenir les capacités d'expertise et d'intervention des conseillers citoyens de Seine-Saint-Denis

Formation-action (4 modules de deux séances)

La réforme de la politique de la ville a permis d'impulser une dynamique nouvelle en matière de participation citoyenne. Celle-ci doit néanmoins être fortement soutenue pour que les conseils citoyens prennent toute leur place en tant que partenaires et que les modalités de gouvernance de la politique de la ville évoluent. En 2018, Profession Banlieue souhaite poursuivre son offre d'outils et d'accompagnement visant à soutenir la capacité d'expertise et d'intervention des conseils citoyens. Des modules de qualification testés en 2017 seront prolongés à l'échelle d'un ou plusieurs établissements publics territoriaux. Ces formations-actions s'inscriront dans la complémentarité des accompagnements déjà prévus par les collectivités, en régie ou via leurs prestataires. Dans ce sens, il nous semble préférable de nous concentrer sur l'acquisition de compétences de base et l'appui à la dynamique collective, ainsi que sur l'échange de bonnes pratiques.

Soit des modules inter-conseil citoyen sur chaque EPT. Compte tenu de l'avancement des conseils citoyens sur Plaine Commune et Est Ensemble, nous concentrerons l'effort sur Grand Paris Grand Est et Paris Terres d'Envol.

Objectifs et contenus : renforcement des compétences individuelles et collectives des conseillers citoyens - Donner des outils pour renforcer les capacités en termes de prise de parole, et de construction de son positionnement individuel,.. - élaborer et porter une parole collective et communiquer (type formation à l'« intelligence collective ») - Offrir un espace de dialogue conseil citoyen / professionnels pour conduire une réflexion et favoriser l'échange d'expériences et mieux analyser les besoins des conseils citoyens - Renforcer leurs capacités de mobilisation sur un enjeu ou une thématique spécifique.

Pour 2018 :

- fin des deux modules engagés fin 2017 et mise en place de deux nouveaux modules: Chaque module est articulé en deux demi journées . Ils sont destinés aux conseils citoyens et aux professionnels en charge de l'accompagnement et suivi des conseils citoyens (agents des collectivités et délégués du préfet).

Partenaires : ville et Ept, délégués du préfets
Expert formateur : association Culture 21

A8 - Appui à la structuration et à l'animation du réseau départemental des conseils citoyens - transfert de bonnes pratiques et valorisation

Rencontre – forum départemental des Conseils et Conseillers citoyens
(Stands, débats, ateliers, plénière)

Outre l'appui aux collectivités et Ept dans le travail d'accompagnement et de mise à disposition de ressources pour les conseils citoyens (participation aux rencontres, temps de bilan intermédiaire organisés par les EPT; cf chapitre ci-après Missions d'accompagnement) Profession Banlieue, en réponse à la demande des conseils citoyens et l'attente exprimée par l'État local, proposera également, à l'échelle départementale la mise en place et l'animation d'un temps fort de réseau et d'échanges afin de renforcer la mobilisation, la motivation des Conseillers citoyens et qu'ils puissent partager leurs interrogations et expériences en décroissant .

Cible: 300 personnes, principalement Conseillers Citoyens , professionnels des collectivités et élus, services de l'Etat

A8 bis - Capitalisation : Production d'une étude - note de synthèse et d'observation:

À partir de l'analyse des comptes rendus des rencontres, des réunions de bilan d'étape 2017 et 2018 et des différentes actions et espaces d'échanges proposés en 2018 :

- 1/ Problématiques récurrentes de fonctionnement, de développement, de positionnement et rôle du conseil citoyen (du quartier à l'EPT ? conseil ou projet ? partenaire et/ou contre pouvoir ? individuel ou collectif ?).
- 2/ Effets de leur mise en œuvre sur les process de démocratie locale et de participation et notamment les pratiques des élus et des professionnels des services .

A9 - Poursuite du développement et animation du site « Y aller par 4 chemins »

consacré aux bonnes pratiques et enjeux de participation locale des habitants dans le cadre de la politique de la ville.

Action menée en partenariat avec trois autres centres de ressources : Labo Cités (Rhône-Alpes), Trajectoire Ressources (Bourgogne et Franche-Comté), et RésOvilles (Bretagne et Pays de la Loire).

L'ambition de ce site est triple :

- Donner à voir dans sa réalité, dans sa complexité, et sans complaisance, les débats et questions générées autour de la participation des habitants, en donnant priorité à l'expression de celles et ceux (élus, professionnels, habitants, structures d'accompagnement) qui auront été au cœur des projets locaux ;
- Renouveler pour partie les formes de la capitalisation, en tentant de saisir ce qui se joue dans les actions locales et de le restituer de façon intelligible mais aussi sensible. En effet, malgré un nombre considérable de rapports, recherches et retours d'expériences réussies en matière de participation, force est de constater que l'on en reste toujours au stade de l'injonction ou de la bonne pratique ;
- Travailler en partenariat avec des médias de proximité ou des structures de communication pour capter et valoriser des moments clés de la participation.

L'année 2018 verra se poursuivre l'ajout de contenus produits par les 4 centres de ressources ou co-produit entre eux lors de séminaires de travail. Deux thématiques seront en particulier développées : la participation des jeunes, la participation des habitants dans les projets urbains.

Par ailleurs, à l'occasion des 40 ans de la politique de la ville, un travail d'inventaire et un regard rétroactif sera proposé sur l'évolution de la participation depuis les prémises de la politique de la ville.

A10 - Expression et parole des habitants : Rapport biennal 4^e édition

Animation de groupe de paroles d'habitants en vue de la production du 4^e rapport biennal.

Projet co-porté par la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France et l'association des directeurs de centres de ressources de la politique de la ville (Question de ville).

État des lieux et expression des habitants autour de leur cadre de vie et leurs quartiers (articulations avec 40 ans de la politique de la ville : comment mon quartier s'est transformé... ou pas ? quels sont les apports, les déficiences qui subsistent). Pour la Seine-Saint-Denis, cela consistera en 3 réunions successives avec un groupe d'une trentaine d'habitants constitué selon une stratégie élaborée avec deux centres sociaux sur le secteur de La Courneuve ainsi qu'une association travaillant avec les gens du voyage (Adept).

En termes de restitution et en complément du document « Rapport biennal », il est proposé cette année de travailler sur des captations et restitutions audio et vidéo, et d'autre part de prévoir un temps de valorisation de la démarche dans le cadre d'un événementiel national de la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France.

3. Habitat, renouvellement urbain et cadre de vie

En Seine-Saint-Denis, la question du renouvellement urbain des quartiers tient une place particulière dans l'action publique locale. En effet, le Pnru se décline en 24 quartiers d'intérêt national et 10 d'intérêt régional, qui entreront progressivement en phase opérationnelle. Dès lors, comment rapprocher les acteurs du social et ceux de l'urbain qui agissent pour les mêmes territoires et leurs habitants ? Quel bilan peut-on faire du premier Pnru à l'échelle du département et quelles sont les perspectives d'amélioration du cadre de vie, de renforcement de la mixité et de changement d'image du deuxième programme ?

A11 - Mobilités résidentielles et accès au logement social des ménages les plus fragiles :

Quelles réalités, quels outils pour une meilleure répartition de la charge et favoriser un meilleur équilibre territorial ?

Ateliers

Les thèmes et axes de réflexion des trois séances seront les suivants :

Réalités et mécanismes de la mobilité résidentielle des habitants des quartiers politique de la ville en Seine-Saint-Denis et Île-de-France :

- Panorama des situations de mobilité des ménages pauvres et des personnes défavorisées
- Comment fonctionne la mobilité au regard des situations des publics les plus symptomatiques ?
- Examen de la mobilité à plusieurs niveaux : par type d'habitat, par situation locative et en fonction de l'âge

Le rôle central du parc social dans le parcours résidentiel des ménages les plus fragiles :

- Relogement des plus fragiles, enjeux du Dalo : en appui sur des éléments de synthèse et de bilan des 10 ans du Dalo
- Quels premiers regards peut-on avoir sur l'impact des récents textes de référence et ceux à venir, et quelle efficacité des nouveaux outils de gestion des attributions (CIL et CIA) ?

Quels leviers et contraintes du Npnrp en matière de mobilité ? Quels stratégies et dispositifs innovants en matière de mobilité résidentielle, toutes formes d'habitat confondues ?

Cette séance sera aussi l'occasion de donner à voir et analyser des démarches et expériences conduites sur le sujet (loyers unique, rapprochement de l'offre et de la demande, accession sociale à la propriété, etc...)

Partenaires et experts pressentis : DRHIL 93 ; AORIF, bailleurs de la Seine-Saint-Denis, SIAO 93, Fondation Abbé Pierre, consultants.

A12 - Mixité sociale, cadre de vie et développement social dans les quartiers Hlm, Quel bilan et freins et leviers de l'implication des bailleurs sociaux ?

Après-midi

A mi-parcours des contrats de ville, quelles réalités de l'implication des bailleurs, quels freins et quels leviers, quels enjeux pour eux au regard de leurs contraintes et missions notamment dans le contexte actuel des orientations gouvernementales en matière de logement social. Quelles mobilisations des nouvelles conventions d'utilité sociale pour 2018/2023 ? Présentation du guide Ush et animation d'un débat bailleurs, collectivités, représentants de locataires. Quels éléments de bilan de la Tfpb ? Quels positionnements dans les nouveaux outils de gestion des attributions ?

A13 - Gestion urbaine de proximité

Visites sur site

- **Prise en compte de la dimension environnementale dans la gestion urbaine de proximité : des solutions innovantes pour des démarches de gestion de la propreté, des déchets et des épaves**

Le premier site concerne une régie de quartier, dans l'agglomération bordelaise, qui s'est distinguée par la mise en place d'un service d'enlèvement d'encombrants avec deux objectifs : favoriser le réemploi avec la création d'une ressourcerie et encourager le recyclage. L'engagement de la régie est allé encore plus loin, en créant un réseau de réemploi en partenariat avec les autres associations de secteur.

Le second site situé aux Mureaux dans les Yvelines concerne le pôle Molière qui est un espace polyvalent et multifonctionnel de 6000 m², travaillé avec tous et ouvert à tous. Le pôle est certifié Hqe (photovoltaïque, système de gestion intégrale des eaux de pluie) et marque l'identité de ce nouveau quartier. Il est ouvert 7 jours sur 7.

Il s'inscrit dans le réaménagement des 25 hectares d'espaces publics du Pru des Mureaux et permet d'introduire divers services dans un secteur autrefois à dominante logement. Le Pôle d'équipement est jouté par le parc Molière, aussi certifié HQE, qui traverse la ville du nord au sud.

- **Redéployer une offre d'accueil, d'équipements, de services et de commerces de proximité viables et de qualité dans les quartiers HLM en politique de la ville:**

Quelle analyse des déficits, de leurs causes et des besoins ? Quelle anticipation dans le cadre du renouvellement urbain pour une stratégie de redéploiement et de requalification des LCR (locaux communs résidentiels) ? Nouvelles formes de réponses et de coopérations locales des acteurs pour des dispositifs mutualisés.

A14 - La participation des habitants au cœur des enjeux du nouveau programme de renouvellement urbain.

Quelles expériences et démarches en Seine-Saint-Denis, quelles formes de mise en œuvre des maisons du projet ?

Rencontre départementale

La rencontre visera à mettre plus largement en débat les réflexions du groupe de travail conduit en 2017 sur ce sujet par Profession Banlieue, à imaginer comment le nouveau programme de renouvellement urbain pourrait être plus ambitieux en termes de co-construction des projets avec les habitants, et à faire émerger des axes de méthode pour favoriser des démarches participatives articulant les différents outils au service de la participation du plus grand nombre

A15 – Appréhender , gérer, prévenir les problématiques de sécurité, de tranquillité publique et de délinquance dans les quartiers d'habitat collectif (Hlm et copropriétés en difficulté).

Groupe de travail

- Nouvelles réalités, évolution des phénomènes de délinquance et des troubles à la tranquillité publique dans les quartiers d'habitat collectif en difficulté des quartiers politique de la ville
- Les principaux acteurs et leur rôle dans ce contexte sécuritaire : quelles responsabilités et comment se pose la problématique et l'enjeu pour chaque acteur (bailleurs, ville, police, services éducatifs et sociaux, associations et habitants) ?
- Quelle gouvernance partenariale de la sécurité et de la tranquillité publique ? Interroger le partenariat dans la construction d'une politique de sécurité et de tranquillité locale, les dispositifs à l'œuvre et l'articulation des coopérations inter-acteurs à l'échelon d'un quartier et quelle mobilisation de tous (mise en place de cellules de veilles et d'échanges, etc..) ?
- Les leviers de prévention du traitement de la sécurité, de la tranquillité publique : le rôle de la médiation sociale, les instruments pour garantir la tranquillité résidentielle, les politiques de peuplement, la coproduction avec les citoyens.

Partenariats pressentis : Forum Français Sécurité Urbaine, Aorif , Ush, France Médiation, bailleurs sociaux de la Seine-Saint-Denis

A16 – Piloter le relogement dans le Npnru. Retour d'expériences

Après-midi

La nouvelle dynamique enclenchée par le Npnr va occasionner de nouvelles démolitions et reconstructions de logements sociaux. L'une des conséquences est le relogement des ménages qui y vivent. Cet après-midi sera l'occasion de s'intéresser à la mise en œuvre du relogement dans les nouveaux programmes de renouvellement urbain.

Pourquoi le relogement ? du point de vue des projets urbains, d'un point de vue social, les enjeux et les constats : quelle organisation préalable à mettre en place pour accompagner le relogement ?

Les outils et les contraintes du relogement : quelle démarche et quel suivi pour les ménages concernés ? Le pilotage opérationnel depuis la loi égalité et citoyenneté : quels effets de la loi Elan à venir : comment reloger ? Où ? Comment satisfaire aux objectifs de mixité ? Comment sont appréhendées la sécurité et la tranquillité ?

Intervenants : bailleurs sociaux de la Seine-Saint-Denis, collectivités locales, opérateurs Mous

4. Développement économique, emploi et insertion

Le développement économique des territoires prioritaires en Seine-Saint-Denis

Composantes essentielles de l'égalité des territoires et pourtant pilier le plus fragile de la politique de la ville, le développement économique des quartiers doit favoriser l'accès à l'emploi des habitants, mais aussi l'activité et le développement économique dans ces territoires.

Cet enjeu doit être pensé dans le cadre des nouvelles échelles politico-institutionnelles, où les Établissements publics territoriaux, la métropole du Grand Paris et la Région doivent redéfinir leurs compétences et leurs modalités d'intervention. Ce pilier de la politique de la ville doit également s'interroger sur la nature du développement économique que l'on souhaite promouvoir dans et pour les quartiers. L'économie sociale et solidaire, par exemple, est de plus en plus convoquée comme un modèle favorable au développement économique et à l'emploi des habitants peu ou pas qualifiés, et plusieurs sites se sont d'ores et déjà engagés dans cette voie. Mais les marges de progrès restent fortes.

- Quelles stratégies de développement économique et local en SSD dans le contexte francilien et de la métropole : Quelles opportunités et quelles articulations des enjeux de territoire ; Quelles échelles pertinentes de pilotage pour un développement équilibré et cohérent du quartier à la région en passant par l'EPT ?

Les ateliers du développement économique se poursuivront en 2018 en réinterrogeant un certain nombre de fondamentaux pour l'action : après la loi Notre, où en est-on de la répartition des compétences en matière de développement économique, de la région aux agglomérations en passant par les communes ? Que nous disent les contrats de ville des constats et des intentions en la matière ? Il s'agira aussi en articulant différentes formes de travail d'approfondir un certain nombre de sujets clés comme le potentiel de développement de l'Ess dans les quartiers, les commerces de proximité comme pourvoyeurs d'emploi et de service, ou encore l'entrepreneuriat culturel.

A17 – Le développement économique et la politique de la ville

Ateliers (4 séances)

- Séance 1: Les déterminants du développement économique et territorial
Comment intégrer les spécificités et besoins des quartiers politique de la ville dans une stratégie de développement local ? Quelle articulation entre les dynamiques métropolitaines et les spécificités locales du quartier politique de la ville et de son territoire environnant ? Comment définir une stratégie de développement économique et sur la base de quels principes et déterminants (notion générale économie endogène/exogène, économie productive/résidentielle/présentielle ...). Regards sur les réalités de la Seine-Saint-Denis : focus à l'échelle des Ept et quartiers politique de la ville
- Séance 2 -Mobiliser et coopérer avec la sphère économique

Quelles actions et coopérations des acteurs économiques ? Quelle stratégie intégrée pour répondre aux besoins tant des entreprises que d'accompagnement des actifs au regard de la dynamique économique du territoire (grands projets, évolution de l'emploi et besoin en qualification) ; intégration des entreprises dans leur environnement : mobilisation de la Charte « entreprises et quartiers » et Rse, leviers de développement au service des quartiers et des entreprises ?

- Séance 3 - Soutenir la création d'activités économiques et les dynamiques engagées dans les quartiers
Quelle stratégie d'accueil et de soutien ? Comment pérenniser des activités locales ? Quels outils pour détecter, accompagner et financer les créations et initiatives économiques ?
- Séance 4 - Pilotage stratégique et financement du développement économique et local dans les territoires en politique de la ville
Quelles évolutions des compétences et quels leviers pour les collectivités signataires des contrats de ville, pour les villes et les chefs de projets à l'échelon des quartiers politique de la ville ? Quelles articulations entre les différentes échelles stratégiques et de compétences, du quartier de la politique de ville aux enjeux nationaux (pôles de compétitivité, clusters, grands projets, etc). Montée en puissance des intercommunalités et stratégie régionale
Financement des projets et des démarches. Approches intégrées et fonds européens

Collaborations et contributions pressenties : Olivier Portier Conseil (OPConseil), IAU Île-de-France, CDC, Ept Seine-Saint-Denis

A18 – Le Grand Paris Express, vecteur d'emploi et de développement pour les quartiers de la politique de la ville, facteur de renforcement de la cohésion et de réduction de la fracture territoriale ? À quelles conditions ?

Rencontre départementale

Le Grand Paris Express est un projet stratégique pour le devenir de l'Île-de-France à long terme et plus particulièrement pour la Seine-Saint-Denis, qui se verra mieux reliée au reste de l'agglomération parisienne par plusieurs lignes de métro (nouvelles lignes 15, 16 et 17, extension des lignes 11 et 14...). À l'horizon 2030, la métropole comptera au total 200 km de nouvelles lignes de métro automatique, 68 nouvelles gares et potentiellement 2 millions de voyageurs qui emprunteront chaque jour ce nouveau réseau. Avec des besoins d'emplois estimés à 13 500 par an pendant la phase travaux, le Grand Paris Express représente une opportunité d'accès à l'emploi pour les habitants de l'Île-de-France, notamment pour les populations en insertion professionnelle. Au delà, ce gigantesque projet de mobilité est un levier de développement de l'activité économique et des emplois autour de ces zones de flux.

Néanmoins, ce projet sans précédent va-t-il contribuer à réduire les inégalités sociales et territoriales ou bien plutôt conduire à les recomposer, au-delà de son périmètre ou dans ses angles morts ? Quelles opportunités pour le développement et la cohérence territoriale ? Quels bénéfices pour la Seine-Saint-Denis, les territoires et les habitants des quartiers de la politique de la ville ?

Cette rencontre sera l'occasion d'un débat entre acteurs de la métropole et du Grand Paris Express, d'une part, et acteurs du développement des quartiers prioritaires, d'autre part. Il s'agira également de contribuer à la diffusion d'une information objective et la confrontation constructive des approches et points de vue.

Partenariat pressenti : Philippe Estèbe, Ihddate

A19 – Les Jeux Olympiques de 2024 au service de l'emploi et du développement des territoires

Après-midi

Quelle stratégie intégrée et quelles mobilisations des différents acteurs pour faire des Jeux Olympiques une opportunité de développement territorial et de cohésion ?

Ce sera l'occasion de présenter les grands axes du projet en termes d'équipements structurants, d'événements, aux différents acteurs de la politique de la ville et des quartiers et d'explorer les enjeux et les besoins en formation, en services, en accompagnement et en animation sociale et culturelle. Quels pistes et quels outils disponibles (clauses sociales, accès aux appels d'offres liés à l'organisation des Jo etc..) ou à élaborer pour concrétiser de véritables retombées économiques et sociales en faveur des habitants et des quartiers de la Seine-Saint-Denis ?

Collaborations pressenties : Irds, Cdos 93, Ept, Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et la ville de Paris

A20 – Les outils de financement des projets urbains, économiques et d'équipements structurants du développement local

Après-midi

Présentation des différents outils de financements et de projets réussis dans différents domaines (équipements, maisons de santé, petits centres commerciaux...)

Action de la Caisse des Dépôts en matière de rénovation urbaine et développement économique en quartier politique de la ville : PIA « ville durable et solidaire ». Quels types de projets soutenus (immobilier d'entreprise, immobilier résidentiel et de service, équipements et infrastructures) quelles modalités d'intervention ? Exemple de projets

En partenariat avec la Caisse des Dépôts

A21 – Niche de développement dans le secteur de l'économie créative et culturelle (Ecc) et de dynamiques de mutualisation et de coopération en Seine-Saint-Denis

Visites sur site

Détecter de nouvelles opportunités économiques et structurer des filières : l'économie créative et culturelle (Ecc), niche de développement des quartiers ?

- Visite 1 - Le MédiaLab93 Incubateur médiatique et créatif hébergée au sein du site du BETC à Pantin (agence de communication installée sur l'ancienne friche industrielle requalifiée)

Focus sur deux dimensions du projet : **structuration de la filière** culturelle et créative (création d'outils à l'émergence et développement d'entrepreneurs « urbains et créatifs » relevant de l'Ecc, en particulier médias de proximité) et accélération du **développement des structures** relevant de l'Ecc via un service d'hébergement, de mutualisation et de coopérations. Éléments de contexte du développement du secteur l'Ecc en Île-de-France.

- Visite 2 Le 6b : lieu de création et de diffusion à Saint-Denis

Lieu de travail partagé (ateliers privatifs, espaces mutualisés), espace d'expérimentations culturelles ouvert aux acteurs (associatifs, culturels, économiques et politiques) du territoire.

Focus sur les enjeux d'innovation territoriale et d'attractivité du territoire : ancrage territorial, partenariat entre acteurs publics et privés, structuration d'un écosystème créatif et mise en réseau des initiatives et des acteurs du développement territorial : partenariat entre Alstom (multinationale), Brémond (promoteur immobilier), et un collectif culturel (Intégration du lieu dans le projet immobilier « Eco-quartier Néaucité »). Comment le 6b s'inscrit-il dans un projet de territoire (cluster « Territoire de la culture et de la création ») et quelles retombées économiques (attractivité et structuration filière lcc ?) et urbaines (revitalisation du quartier) ?

5. Éducation, jeunesse , prévention

La jeunesse est à la fois le public cible des contrats de ville et un axe transversal majeur pour une politique qui doit contribuer à structurer un véritable projet de territoire en faveur de la jeunesse. Comment mobiliser l'ensemble des co-éducateurs que sont les parents, les professionnels, les

partenaires institutionnels et associatifs, en coordonnant les actions éducatives ? Alors que l'on demande aux contrats de ville de renforcer les actions de prévention, de socialisation et d'insertion, comment aider les professionnels de terrain à avoir une réflexion plus globale sur les besoins de la jeunesse ? Comment l'école permet-elle la construction des adultes de demain ? Au moment où la question de l'évaluation des effets du Programme de réussite éducative refait surface, comment mieux affirmer les fonctions et les modes d'action de ces dispositifs ?

A22 - Piloter un secteur « jeunesse et animation de quartier » en milieu urbain sensible

Groupe de travail

La thématique de la jeunesse relève de la clause de « compétences générales » des collectivités – depuis les années 1980, les villes en particulier se sont emparées de cette thématique pour mettre en œuvre de véritables politiques locales de la jeunesse. Puis progressivement avec l'évolution de la décentralisation, les conseils généraux, devenus conseils départementaux, ainsi que les conseils régionaux, ont aussi développé des stratégies et des moyens, en lien ou de façon complémentaire à leurs compétences spécifiques (protection de l'enfance et de la jeunesse, collèges et lycées, insertion...) : soutien aux grandes organisations d'éducation populaire traditionnelles et à des plus petites associations locales, développement de services municipaux et de dispositifs ad hoc. Dans les territoires prioritaires, toutes ces politiques et ces dispositifs se croisent et leur efficacité dépend aussi pour beaucoup du lieu et de la présence d'équipes socio-éducative de proximité, concrétisées ici ou là par des services jeunesse, des secteurs jeunesse de centre social ou encore des Mjc, souvent en articulation avec des équipes et des structures plus spécialisées (prévention spécialisée et autres acteurs professionnels plus particulièrement dédiés à la jeunesse et/ou intervenant sur telle ou telle thématique : missions locales, bureau d'information jeunesse...).

Comment piloter un secteur jeunesse à l'échelon d'une ville et d'un quartier de façon synergique et cohérente avec les différents autres acteurs et partenaires ? Comment mettre en œuvre une offre et un service de droit commun, tout en développant des approches spécifiques pour la jeunesse le plus en difficulté ? Quelles complémentarités des moyens et des compétences entre les différents niveaux de collectivités, comment les acteurs jeunesse locaux peuvent les mobiliser utilement ? Quelle appréhension et quels leviers aujourd'hui à l'échelon des Ept et dans le cadre de contrats de ville intercommunaux ?

Tels sont les enjeux et les questionnements qui seront abordés dans ce groupe de travail qui vise en premier lieu les acteurs de terrain, éducateurs, coordinateurs jeunesse, chefs de service, responsables de secteur, mais aussi tous les professionnels et cadres intermédiaires des collectivités et des associations qui ont en charge tel ou tel volet très en lien avec la jeunesse à travers la politique de la ville (coordinateurs de CLSPD, de PR, d'équipes de médiation..)

A23 - Mobilité internationale des jeunes en difficulté et des quartiers politique de la ville

Rencontre-forum départemental

Enjeu de la mobilité internationale des jeunes des quartiers prioritaires : lever les freins, connaître et mobiliser les différents dispositifs (Service Volontaire Européen, coopération décentralisée, service civique, volontariat de Solidarité Internationale, OFAJ, etc..) et mise en réseau des acteurs dans les départements

En partenariat avec l'ADIJ (association départementale pour l'insertion des jeunes), la ville d'Aubervilliers et Europe Direct.

A24 - Développer l'esprit critique chez les jeunes, un enjeu de citoyenneté, d'insertion et d'émancipation

5 à 7

Présentation de la recherche action menée par Joëlle Bordet (psychosociologue)

A25 - L'école et la ville***Journées de formation (3 journées sur la période scolaire)***

Depuis 2007, la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Seine-Saint-Denis et Profession Banlieue organisent chaque année trois jours de formation. Ces journées sont ouvertes aux inspecteurs de l'Éducation nationale, aux chefs d'établissement, aux enseignants, documentalistes, coordinateurs Rep, aux personnels d'éducation spécialisée et des services sociaux scolaires, aux équipes politique de la ville, coordonnateurs et référents de réussite éducative, aux partenaires des politiques éducatives locales, aux services départementaux et aux délégués du préfet. Ces journées sont structurées autour d'une conférence suivie d'un débat, le matin, et de la présentation d'actions conduites par des établissements scolaires, des villes ou des associations, l'après-midi. Les trois journées de formation prévues en cette année scolaire aborderont notamment :

- Le Bien-être à l'école
- Langues et inter-culturalité à l'école
- Outils pédagogiques et prise en compte des question de genre

A26 - Décrochages scolaires, inégalités scolaires comprendre les trajectoires et mécanismes du décrochage, les leviers. Connaître les dispositifs, les acteurs et interlocuteurs, découvrir les bonnes pratiques***Cycle qualification***

- Les inégalités en matière d'offre scolaire et stratégies d'évitement scolaire
- Les processus de discriminations systémiques dans l'orientation scolaire et dans l'accès aux stages
- Les outils et solutions alternatives sur le département pour les jeunes décrocheurs (Dispositif Acte, Stater, etc..) et dispositifs de soutien ciblés pour les jeunes des quartiers politique de la ville.

6. Egalité, accès aux droits, santé, lutte contre les discriminations et citoyenneté

Ces dimensions sont quasi constitutives de la politique de la ville, qu'il s'agisse de l'accompagnement vers l'emploi, de l'accès aux soins et aux droits sociaux, de l'égalité entre les femmes et les hommes, ou de la lutte contre les discriminations. Ces deux dernières priorités constituant, avec la jeunesse, les axes transversaux des contrats de ville.

6.1 - ACCÈS A LA SANTÉ ET PROMOTION DE LA SANTÉ**A28 - Prise en compte des enjeux de santé dans l'aménagement urbain des quartiers politique de la ville et Oru : quelles concrétisations de la convention Anru/ARS, et retour d'expériences*****Après-Midi***

Prise en compte des besoins d'accès aux équipements de santé et de sports et développement des aménagements et des parcours de santé urbain.

A29 - Santé mentale, psychiatrie et territoires

Rencontre

La santé mentale dans les territoires politique de la ville, mises en perspective des travaux du groupe de travail animé par Michel Joubert en 2017 autour de quatre thèmes principaux : la prévention en santé mentale, les problématiques et questionnements spécifiques aux enfants/adolescents, le pouvoir d'agir en santé mentale et les dispositifs locaux de coordination, de coopération et de promotion en santé mentale.

Partenariat avec Michel Joubert, professeur émérite de sociologie - Université Paris 8, Stéphane Jung, coordonnateur du Conseil local de santé mentale de Saint-Denis, Pilar Arcella-Giroux psychiatre, médecin de santé publique à l'Ars Île-de-France et Maria Melchior, épidémiologiste, chargée de recherche à l'INSERM (équipe ERES).

6.2 - ÉGALITÉ, SOLIDARITÉ, INTÉGRATION DES MIGRANTS ET DES POPULATIONS PRÉCAIRES ET NOMADES

A27 - Évolution de la demande de médiation dans une perspective de renforcement de l'accès aux droits : les enjeux du développement du numérique

Rencontre (en partenariat avec La Fédé)

A30 - Nouveaux phénomènes et problématiques liés aux nouvelles migrations et aux populations précaires nomades - Réalités et enjeux en Seine-Saint-Denis

Après-midi

- Politique de la ville, bidonvilles et nouvelles précarités en Seine-Saint-Denis; présentation de l'étude de Rom Europe sur la « cartographie et les trajectoire d'itinérance et de sédentarisation des gens du voyage »
- Éléments généraux et exemples d'approches locales
- Dispositif d'accompagnement social
-

En partenariat avec Rom Europe, Rues et Cités et l'Adept

A31 - La prise en compte et les actions en faveur de l'égalité femmes-hommes dans les actions d'insertion

5 à 7

Présentation des résultats de l'étude de la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité menée en 2017.

A32 - Évolutions des approches, des dispositifs en matière d'apprentissage de la langue, d'acquisition des compétences de base et d'intégration sociolinguistique des migrants

Rencontre

- Point sur les outils et les dispositifs actuels en Seine-Saint-Denis en fonction des différentes catégories de publics : la plateforme linguistique, les Asl, l'école ouverte aux parents et les actions, Elf etc...
- Quelles innovations pour l'apprentissage de la langue et la connaissance de la culture d'accueil ?
- Analyse des besoins et des problématiques posées par l'évolution des modalités de financements et problématiques de répartition et de croisement des publics.

Cette rencontre viendra en aboutissement et/ou en complément d'un travail de mobilisation et de sensibilisation engagé sur l'année à l'initiative de la Ddcs, du CDRI IdF (centre de ressources régional illettrisme et maîtrise de la langue) et de Plaine commune au travers de plusieurs grandes séances d'information.

Partenariats pressentis : Le CDRI Île-de-France, Padoc 93, Sfm-Ad, la DAEN, l'Agence de la Langue française, Plaine Commune-

6.3 - PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE, PRÉVENTION DES RADICALISATIONS DES JEUNES, ET RELATIONS POLICE POPULATION

A33 - Mobiliser les acteurs professionnels et associatifs et les habitants sur la mise en œuvre de démarches pro actives visant l'amélioration des relations police-population

Après-midi

- Comprendre et échanger sur la problématique dans les quartiers politique de la ville et en Seine-Saint-Denis
- Présentation des dispositifs et stratégies mises en œuvre par les pouvoirs publics
- Présentation d'expériences et projets associatifs, d'habitants ou de collectivités ; notamment ceux soutenus en SSD par le Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance dans le cadre de l'appel à projets annuel

A34 - Radicalisation et des dérives sectaires chez les jeunes, prévention primaire, secondaire et accompagnement des jeunes et des familles

Journée d'étude ou Rencontre

- Comprendre les processus psycho-sociaux de radicalisation notamment chez les jeunes
- Connaissance des phénomènes de fondamentalisme et radicalisme religieux : approches socio historique et socio-politique
- Cadre légal, dispositifs de sensibilisation, de repérage et d'orientation des acteurs et des publics
- Dispositifs d'accueil et de suivi de jeunes en voie de radicalisation et leurs familles (expérience de la sauvegarde et des cellules départementales). Quels autres intervenants, contribution des acteurs de la Pjj et prévention sociale et de la jeunesse ?
- L'accompagnement pro-actif et précoce des parents confrontés à la dérive radicale de leurs enfants

Partenariats pressentis : Forum Français et Européen pour la sécurité urbaine, la Sauvegarde de l'Enfance et de l'adolescence, le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis.

6.4 - CULTURE, HISTOIRE, MÉMOIRES ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

A35 - Raconter les quartiers : la culture, les médias, quels récits, portés par qui ?

Rencontre (soirée- débat)

Quels discours et contre discours artistiques sur les quartiers et leurs habitants, en général et en Seine-Saint-Denis en particulier ? Portés par qui ? Quelles démarches culturelles et participatives avec les habitants pour qu'ils se réapproprient leur image et s'expriment sur leurs vies, leurs histoires, leurs projets, leurs imaginaires ?

Partenariat pressentis : la MC 93 et les Ateliers Médicis et/ou le Théâtre Gérard Philippe

6.5 - CITOYENNETÉ, VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ

A36 - Appui au déploiement du plan de formation aux valeurs de la République et à la laïcité

Formation-action (2 modules de 2 jours)

Dans le cadre de la déclinaison du plan national, l'objectif est de permettre d'adopter une posture professionnelle adaptée à la fonction de chacun et au statut de la structure employeuse et d'apporter des réponses précises aux demandes et situations rencontrées dans l'exercice de leurs

fonctions. Les réponses sont fondées sur le droit en matière de respect des principes de laïcité et de non-discrimination, dans une logique de dialogue avec les populations.

En Seine-Saint-Denis, Profession Banlieue déploie cette formation en co-animation avec la fédération départementale des centres sociaux. La cible prioritaire est l'ensemble des professionnels des associations intervenant dans les quartiers en politique de la ville (dont les associations de prévention spécialisée, les porteurs de projet Réaap, les associations de médiation sociale et culturelle...), les missions locales, les centres sociaux et les agents de développement local qui ne peuvent bénéficier des formations du Cnfpt. Cette année nous viserons un élargissement des publics / personnels de proximité, agents d'accueil, Fpt (??), cadres intermédiaires de terrain.

A36 bis - Étude et capitalisation : co-pilotage avec la Caf et la Ddcs d'une étude visant à analyser les enjeux de mobilisation et de formation des acteurs de la laïcité et les ressources existantes en Seine-Saint-Denis ; repérage **des acteurs, des porteurs de projets et des actions mises en œuvre par** dispositifs (Ddcs, Caf, Cnfpt , Education Nationale...); mise à jour des besoins d'accompagnement des professionnels, des élus et de l'offre disponible dans le département.

AUTRES ACTIVITÉS DU CENTRE DE RESSOURCES

1. Les missions d'accompagnement et d'appui aux réseaux locaux

MA1 et MA2 - Autour de la parentalité et de l'accompagnement scolaire

À la demande de la Direction départementale de la cohésion sociale (Ddcs) de Seine-Saint-Denis, Profession Banlieue anime depuis bientôt 15 ans le **réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents** qui s'est mis en place sur le département. Depuis 2014, le Réaap est piloté par la Caf et reste animé par Profession Banlieue. Il s'agit de soutenir une dynamique de réseau pour favoriser la réflexion et l'échange d'expériences autour du soutien aux parents dans leur fonction éducative, sur la place et le rôle respectifs des parents et des professionnels.

L'animation du réseau s'appuie sur :

- une soirée-rencontre des porteurs de projet et des parents et une publication, *Les soirées du Réaap* ;
- l'organisation d'une « Journée des porteurs de projet » ;
- la publication de la lettre *Parentalités*, outil de mise en réseau des acteurs du Réaap en Seine-Saint-Denis (trois lettres par an).

Et depuis 2015,

- une animation du Réseau des référents des Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas) avec des temps de rencontres entre professionnels et des échanges de pratiques.
- une diffusion des informations relatives à la parentalité en direction des professionnels concernés de Seine-Saint-Denis, dans le cadre du Réaap et du Clas.

En 2018, et compte tenu des nouvelles attentes exprimées par les acteurs ainsi que la Caf, nous projetons de mettre en place :

Sur la parentalité et l'animation du Réaap :

- Deux demi journées de type « réunions dédiées » pour les opérateurs Réaap : échanges d'infos pratiques et institutionnelles, analyses de l'actualité
- Une soirée rencontre des porteurs de projet (à l'automne)

- Une journée d'étude

Sur l'accompagnement scolaire et l'animation du réseau CLAS

- Deux demi journées de type « réunions dédiées » des opérateurs et référents du réseau Clas
- Une journée d'étude thématique

Du point de vue des outils de communication, d'information et d'animation des deux réseaux, les trois lettres *Parentalités* et le journal des Soirées du Réaap seront fusionnés. Une newsletter électronique traitant tant des questions de parentalité que d'accompagnement scolaire sera mise en place.

MA3 - Autour de la santé

Profession Banlieue est depuis plusieurs années impliqué dans l'animation des réseaux d'échange et de qualification relatifs aux questions de santé publique. À l'échelle de l'Île-de-France, le centre de ressources joue un rôle particulier de production et de diffusion de connaissances concernant la prise en compte des inégalités sociales et territoriales de santé, avec de nombreuses publications, de même que des ateliers de travail sur les problématiques de santé dans les quartiers prioritaires. La participation de Profession Banlieue aux différents réseaux et instances de pilotage contribue à enrichir la réflexion partenariale et à améliorer la prise en compte des besoins de qualification des professionnels.

Cela se traduit par :

- **La participation aux comités de pilotage locaux des Cls.** Profession Banlieue participe depuis 2011 aux comités de pilotage des collectivités de la Seine-Saint-Denis qui élaborent des contrats locaux de santé (Cls).

- **La participation aux groupes de travail départementaux et régionaux de l'Agence régionale de santé.** Au niveau de la Seine-Saint-Denis, il s'agit du groupe départemental Asv / Cls rassemblant l'ensemble des coordonnateurs des Asv et/ou Cls ainsi que les partenaires institutionnels. Au niveau régional, Profession Banlieue s'inscrit dans des groupes de travail thématique et participe également au comité de pilotage ainsi qu'au comité technique régional des Cls.

MA4 - Autour de la médiation sociale

La Fédération des associations de médiation sociale et culturelle d'Île-de-France (LaFédé).

Profession Banlieue accompagne la Fédération depuis sa création pour défendre la reconnaissance de la médiation sociale et culturelle. Membre du bureau de la Fédération, Profession Banlieue la soutient dans la mise en place d'actions de qualification, de professionnalisation des médiateurs sociaux et culturels. Ce lien permet au centre de ressources de rester au plus près des besoins exprimés par ces professionnels. Des groupes de travail et rencontres sont régulièrement organisés en partenariat avec LaFédé.

France Médiation, réseau national des médiateurs sociaux. Profession Banlieue est membre de son conseil d'administration. Les objectifs de France Médiation rejoignent ceux de Profession Banlieue, notamment sur la reconnaissance du métier de médiateur social et la volonté de professionnaliser ces emplois. En 2016, Profession Banlieue s'est notamment beaucoup impliqué dans l'élaboration d'une norme expérimentale Afnor pour la médiation sociale et la déclinaison de son référentiel de certification.

MA 5 - Autour des politiques jeunesse en Seine-Saint-Denis

Si les jeunes en insertion ou en difficulté constituent un public prioritaire pour nombre d'institutions et de dispositifs, rares sont les territoires à porter une démarche globale et coordonnée en direction de leurs publics jeunes. Les compétences apparaissent éclatées et les dispositifs peu lisibles dans leur ensemble, souvent davantage pensés pour les jeunes qu'avec eux. Par exemple, quels liens entre les services municipaux jeunesse et la prévention spécialisée ? Comment mieux accompagner les jeunes vers la formation, l'autonomie et la prise d'initiatives ?

Le Conseil départemental souhaite aujourd'hui se redonner un certain nombre d'orientations stratégiques et d'axes de travail en la matière, il a mis en œuvre une démarche de concertation et de synergie des différents acteurs, avec entre autres la perspective d'un schéma conjoint en partenariat avec la Caf et la Ddcs.

En 2018, Profession Banlieue poursuivra sa contribution d'appui à la réflexion et à l'animation du comité de pilotage, et participera à l'organisation d'un forum départemental organisé par le conseil départemental au deuxième trimestre 2018.

MA6 - Autres accompagnements permanents et ponctuels

Autour de la participation et du développement des conseils citoyens (Cc)

Accompagnement des Ept dans la mise en œuvre des conseils citoyens et l'appréhension des besoins et des problématiques de développement et de structuration :

- Participation aux différents temps de réflexion, de bilan, de rencontres organisés par les villes et les Ept en direction de conseils citoyens du territoire
- Contribution à l'animation de temps d'échange internes
- Diffusion d'informations et sensibilisation à l'utilisation du site conseil citoyen.fr en partenariat avec la Fédération nationale des centres sociaux

Autour de la promotion de la laïcité et des valeurs de la république

- Contribution à la démarche pilote et animée par les Francas et la Fol :

Participation au groupe de suivi et de pilotage départemental qui sera mis en place en articulation aux groupes d'échange territoriaux animés par la Fol et les Francas avec les acteurs éducatifs du territoire : analyser des problématiques pédagogiques, repérer et mettre à jour des pratiques, des outils et les capitaliser dans le cadre d'une plate forme internet 93 pilotée par les Francas en cours d'élaboration.

- Contribution au groupe de suivi du Dla en Seine-Saint-Denis

2. La contribution à des instances régionales et nationales

Question de Ville et le Réseau national des centres de ressources politique de la ville (Rncrpv)

Depuis quelques années, les directeurs des centres de ressources pour la politique de la ville se réunissent régulièrement. L'objectif de ces rencontres est multiple :

- échanger sur les questions d'actualité de la politique de la ville ;
- partager sur les outils de qualification mis en œuvre par les différents centres de ressources ;
- affirmer le rôle et la place des centres de ressources dans la conduite de la politique de la ville.

Outre les débats sur l'actualité de la politique de la ville et les échanges d'informations, chaque réunion fait l'objet d'un travail sur un thème spécifique et/ou d'approfondissement d'une thématique plus structurante pour l'action des centres de ressources.

Question de ville, association de dix-huit directeurs des centres de ressources politique de la ville, contribue à l'animation du réseau des centres de ressources et joue par ailleurs un rôle de production de contenu et d'interpellation au niveau national.

Depuis septembre 2015, la co-présidence de l'association était assurée par le directeur de Profession Banlieue et la directrice de l'Observatoire régional de l'intégration et de la ville. En 2017, cette co-présidence a pris fin avec l'arrivée du nouveau directeur. Cependant la reconnaissance de Profession Banlieue, son poids et la présence des ministères et du Cget sur Paris conduise à ce que Profession Banlieue soit régulièrement sollicité pour participer aux négociations et concertations nationales, au nom de Question de ville ou du Réseau national des centre de ressources politique de la ville.

Contribution et participation aux groupe de travail nationaux du Cget

A minima, à ce jour :

- le groupe de travail sur l'évaluation dans la mise en œuvre des projets Npnru
- Le groupe de travail sur l'observation territoriale

Fabrique Territoires Santé (ex- Plateforme nationale de ressources des Ateliers santé ville)

Fabrique Territoires Santé, extension de la Plateforme nationale de ressources Ateliers santé ville, s'adresse à l'ensemble des acteurs parties prenantes dans la fabrique de dynamiques territoriales de santé sur tout le territoire français y compris les territoires ultramarins, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les territoires ruraux. Les ambitions de Fabrique territoires santé sont de :

- faire du lien, donner la possibilité d'être relié, rassembler les énergies et les initiatives et ainsi constituer un réseau national référent pour les acteurs locaux, régionaux et nationaux ;
- favoriser la qualité des programmes et des projets menés sur les territoires ;
- constituer une force de propositions et de ressources pour la recherche, l'innovation et l'expérimentation dans le cadre des dynamiques territoriales de santé ;
- construire et produire des plaidoyers pour une conception ouverte de la promotion de la santé sur les territoires.

Le centre de ressources Profession Banlieue est administrateur de l'association depuis 2011, date de sa création. Depuis 2016, Profession Banlieue a intégré le bureau de la Plateforme et y assure la fonction de trésorier.

3. Le recensement et la diffusion des ressources et l'animation de l'information

La gestion de l'information

Profession Banlieue dispose d'un fonds documentaire spécialisé sur les problématiques de la politique de la ville. Il est composé d'ouvrages de références théoriques, méthodologiques, de rapports concernant des actions réalisées en Seine-Saint-Denis et ailleurs, en matière de développement local, d'aménagement urbain, de prévention de la délinquance, de participation des habitants, de santé, d'éducation...

Un travail de veille thématique et territoriale permet au centre de ressources de répondre aux demandes des professionnels de Seine-Saint-Denis de façon précise, dans des délais rapides, voire d'anticiper sur certains domaines.

La documentation est accessible à tout public avec une possibilité d'emprunt.

Un effort sera déployé pour redynamiser l'intérêt des publics pour ce fonds documentaire et l'offre d'appui de Profession Banlieue, en développant notre présence dans différents événements et espaces de rencontre et de réseaux du département.

La documentation

En 2017, Profession Banlieue a rejoint la base de ressources en ligne qui porte sur les champs de la cohésion sociale et territoriale : Cosoter (<http://cosoter-ressources.info/opac/index.php>), ce qui a nécessité un travail conséquent de suivi et de migrations des données.

Cette année, cette tâche étant achevée, il s'agira de continuer à l'alimenter et optimiser son usage.

Par ailleurs, le travail en réseau entre chargé-e-s de la documentation et de la gestion de l'information se poursuivra notamment via l'animation d'un espace collaboratif de veille (via l'outil Diigo) et du panorama de presse du Réseau national (www.scoop.it/actu-politiquedelaville).

Le site www.professionbanlieue.org

Le site Internet est un outil d'appui axé sur différentes actions menées par le centre de ressources pour permettre aux professionnels d'accéder rapidement à une information organisée, c'est-à-dire à des données qui sont déjà sélectionnées, classées et actualisées.

2017 a vu s'engager la refonte du site internet de l'association dont la nouvelle version sera lancée en avril 2018. Il offrira une meilleure visibilité, accessibilité et interactivité. Il s'agira en 2018 de développer et utiliser au mieux ces fonctionnalités, pour mieux informer sur les actions et publications de Profession Banlieue, jouer le rôle de veille et de diffusion des informations techniques et d'actualité, ainsi que pour animer le réseau des acteurs. Une réflexion sur l'organisation de l'équipe pour l'alimentation plus régulière du site sera conduite et mise en place. Par ailleurs, le développement de la newsletter régionale sera un appui et la mise en place d'une newsletter de Profession Banlieue sera étudiée.

Sur twitter

<https://twitter.com/ProfBanlieue>

Plus généralement Profession Banlieue développera sa visibilité sur les réseaux sociaux. (Facebook et LinkedIn)

Les fiches d'expériences

Profession Banlieue poursuit le développement de sa base de données sur les initiatives et les expériences de la politique de la ville en Seine-Saint-Denis et au-delà.

Les actions recensées sont décrites sous forme de fiches d'expériences et leur diffusion est assurée grâce à quatre supports : elles sont consultables au centre de documentation ; elles sont accessibles sur le site Internet ; elles peuvent être intégrées à une publication, notamment dans la rubrique « Initiatives » des Cahiers ; enfin, elles sont accessibles *via* le site I-Ville du Cget.

En 2018, un effort sera fait pour développer ces fiches expériences, elles seront confiées aux chargés de missions thématiques.

4. Publications

Les Actes, les Cahiers, les rapports des groupes de travail...

Profession Banlieue publie et diffuse les Actes des différentes Rencontres, les « Cahiers » des cycles de qualification, les rapports des groupes de travail, les « 5 à 7 », les « Après-midi », « Les Ateliers », « Les Textes » et, depuis 2010, les journées co-organisées avec l'Éducation nationale : « L'école et la ville ».

L'objectif de qualification et d'élargissement de la diffusion des publications, qui sont d'abord des outils de travail, sera poursuivi en 2018 : le rôle qui leur est imparti, à savoir formaliser et capitaliser l'état de la réflexion des professionnels et des chercheurs à un moment donné, sera maintenu. Cependant seront développés en particulier, les formats susceptibles d'être produits plus rapidement après les actions. Ainsi qu'une diversification des formes de restitution et de capitalisation en appui sur le multimédia et le numérique et les capacités de diffusion qu'offrent le site internet.

La Lettre de Profession Banlieue

Cette lettre bimestrielle est envoyée aux élus, aux services de l'État, aux professionnels de la politique de la ville de Seine-Saint-Denis et à leurs partenaires, ainsi qu'aux adhérents de Profession Banlieue. Elle est actuellement diffusée à 2 300 exemplaires.

L'objectif de cette lettre d'information est d'être un outil de travail.

Son contenu est précis, bref et présente l'état d'avancement des travaux de Profession Banlieue. Elle comporte également quelques rubriques immédiatement utiles aux professionnels : les mouvements dans l'administration ou dans les quartiers ; les rendez-vous : annonce de colloques, séminaires... et des références bibliographiques disponibles au centre de documentation.